

Madame la Présidente,

En préambule à la présente liminaire, **Solidaires Finances Publiques** souhaite de nouveau rappeler que les agents des Finances Publiques continuent de protester contre l'absence de réelle revalorisation indemnitaire. Pour rappel, le point d'indice est toujours gelé, l'indemnité mensuelle de technicité et le barème de la prime de rendement n'ont pas été revalorisés depuis 2017, et la valeur du point ACF demeure inchangée depuis 2009 !

Certes, des négociations salariales sont en cours au niveau national, mais les propositions de revalorisation du ministère sont sans aucune mesure avec les taux d'inflation constatés depuis de nombreuses années et d'une manière générale, avec la baisse systémique du pouvoir d'achat des fonctionnaires.

En outre, les récentes annonces gouvernementales appelant à réaliser un effort immédiat de 10 milliards d'euros d'économie, puis au moins 10 autres milliards l'année suivante, portent pour 50 % sur la suppression de dépenses de fonctionnement de la fonction publique d'État. Ces annulations de crédits concerneront essentiellement la politique immobilière, ainsi que les frais de déplacements du personnel. On peut dès lors craindre que l'ensemble des missions de contrôle fiscal soit impacté par ces annonces !

Solidaires Finances Publiques demande le dégel immédiat du point d'indice de la Fonction Publique et sa revalorisation afin notamment, de tenir compte de l'inflation galopante de ces dernières années ! Nous ne pouvons ni nous contenter de quelques points d'ACF, ni subir un nouveau plan d'austérité !

Le premier point que vous proposez à l'ordre du jour consiste en la présentation de l'outil SIGNALFIP.

Ce nouvel outil apparaît comme plus efficace, puisqu'il permet un traitement immédiat et systématique de chaque signalement réalisé par les agents, et ce dans un délai théorique de 48 heures.

La transmission directe à l'assistant de prévention, avant éventuel enrichissement du chef de service, permet de prendre en compte tous les signalements sans exception. Le système de notification à l'agent des étapes successives du traitement est également un plus non négligeable.

Cela étant, **Solidaires Finances Publiques** regrette que les représentants du personnel soient totalement exclus du dispositif. Nous souhaitons que les signalements nous soient transmis au fil de l'eau dès réception par l'AP.

Le deuxième point que vous proposez à l'ordre du jour consiste en un point immobilier sur le site de La Madeleine.

Avant toute chose, il est précisé que d'une manière générale, le retour des agents est plutôt positif et que la plupart d'entre eux sont satisfaits du nouvel environnement de travail dans les locaux du bâtiment Euralliance, même si quelques améliorations doivent être apportées. Toutefois, de fortes inquiétudes demeurent quant au système de ventilation du bâtiment.

Sur le système de ventilation

Au cours des CSAL en FS précédant le déménagement, **Solidaires Finances Publiques** vous a particulièrement alerté sur les inquiétudes des agents, quant au fait que les nouveaux locaux ne disposaient d'aucune ouverture vers l'extérieur et que le renouvellement de l'air, son filtrage et la régulation de sa température étaient réalisés via une VMC double flux.

Ces préoccupations étaient d'autant plus fondées que nous avons porté à votre connaissance des compte-rendus d'instance CHSCT émanant des représentants syndicaux de la MEL, ancien locataire du bâtiment, qui évoquaient de graves dysfonctionnements du système de ventilation avec des conséquences néfastes pour la santé du personnel.

En guise de réponse, vous nous avez assurés lors des instances de décembre 2023 que le système de ventilation était **en parfait état** et l'ISST a présenté aux membres élus du personnel un rapport indiquant que ledit système répondait aux exigences réglementaires en vigueur. Ce rapport daté du 13/12/2023 nous a été communiqué avec les documents préparatoires.

Or, dès l'arrivée dans les locaux, il est apparu que toute la partie côté avenue de Kaarst du système de ventilation était à l'arrêt aux 4^{ème} et 5^{ème} étages, suite à un problème électrique au niveau d'un des disjoncteurs. Le système a pu être redémarré, mais la ventilation de certains bureaux de ce même côté ne fonctionnait toujours pas. Aussi, une intervention de la société de maintenance a été réalisée dans les jours suivants afin de remettre le système en état de fonctionnement.

Pourtant, à ce jour, les agents situés dans les locaux Euralliance peuvent aisément constater, en appliquant simplement la paume de leur main sur les bouches d'aération, que certains bureaux ne sont toujours pas ventilés.

Des écarts incompréhensibles de température sont quotidiennement relevés entre certains bureaux parfois proches, en début de journée notamment (de 18 à 22°). Certains membres de la FS ici présents peuvent témoigner d'un pic de température à plus de 26° dans le local syndical le vendredi 16/02/2024 après-midi, alors que nous sommes en plein hiver.

De plus, les outils de mesure de la saturation en CO2, qui pour rappel étaient réputés fonctionner à merveille lors de la crise COVID pas très lointaine, virent à l'orange voire au rouge dans certains services. Enfin, certains agents font état « d'odeurs bizarres » dans leur bureau.

Au vu des constatations précédentes, **Solidaires Finances Publiques** estime que le système de ventilation de nos nouveaux locaux présente des anomalies notables, qui doivent faire l'objet d'un examen approfondi et être résolues dans les meilleurs délais. En aucun cas, nous ne saurions nous satisfaire d'un statu quo au motif que la défaillance de certaines pièces du système pourrait être compensée par les autres appareils.

En effet, par principe, le système est fondé sur une extraction de l'air dans une pièce et un nouvel air entrant dans la même pièce. Certes, comme indiqué dans le rapport de l'ISST, les locaux réservés à la circulation ou ceux occupés épisodiquement peuvent être ventilés par l'intermédiaire des locaux adjacents. Toutefois, l'inverse n'est pas vrai !

Tous les bureaux doivent bénéficier d'une ventilation adaptée.

Solidaires Finances Publiques sollicite la transmission des compte-rendus des interventions réalisées début février. De même, nous vous demandons qu'un diagnostic complet, bureau par bureau, du système de ventilation soit réalisé par un prestataire tiers afin de s'assurer du caractère neutre des conclusions de l'expertise. Nous vous demandons que ce diagnostic nous soit transmis.

Sur l'accès sécurisé aux locaux

Concernant l'accès aux bâtiments, nous tenons à faire part de notre grand étonnement.

Alors qu'il nous avait été présenté le concept de « box in the box », c'est-à-dire un double accès sécurisé aux locaux, nous avons pu constater que :

- Le hall d'accès censé être privatif pour la Dircofi Nord est en fait un lieu de villégiature ou de passage pour l'ensemble des étudiants de l'école de commerce adjacente ;
- Déjà par 3 fois en moins de 3 semaines, le badge d'accès à l'immeuble était désactivé et l'entrée au rez-de-chaussée se faisait par la porte située à droite qui avait été déverrouillée ;
- Le seul ascenseur, dont l'accès est non-sécurisé, est très largement utilisé par tous les occupants de l'immeuble malgré une signalétique indiquant des restrictions ;
- Au 4^e étage, l'accès à nos locaux peut se faire sans badge via les toilettes communes ;
- Les portes de secours à barre antipanique disposent à l'extérieur d'une poignée permettant d'ouvrir la porte, au niveau du palier.

Pour **Solidaires Finances Publiques**, l'ensemble de ces anomalies doit impérativement être traité dans un délai très court pour des raisons évidentes de sécurité des agents et ce, dans un contexte national de plan VIGIPIRATE renforcé au niveau « risque attentat ».

Sur les diverses observations formulées par les agents :

Solidaires Finances Publiques porte à votre connaissance les remarques suivantes :

- Absence de circulation d'air (VMC) dans certains bureaux ;
- Hall d'accès non privatif avec nombreux tiers qui y circulent ;
- Badge d'accès inopérant certains jours ;
- Mauvaise insonorisation générale : bureaux, salle de convivialité, box de réception, le local syndical ;

- Dalles au plafond non stables ;
- Groom défectueux au 5ème étage ;
- Nombreux thermostats ne fonctionnant pas ;
- Différence significative de température entre les bureaux (même les jours sans soleil) ;
- Ascenseur de droite toujours en panne ;
- Stores défectueux ou manquants ;
- Absence de signalétique obligatoire (incendie, évacuation, etc.) ;
- Armoires ou rangements notablement insuffisants pour certains services ;
- Armoires sans clés dans certains bureaux ;
- Absence de mobilier près des mopieurs ;
- Absence d'un judas ou d'une caméra-interphone sur les portes palières ;
- Lumières défaillantes (clignotements)

Q° diverses : Pouvez-vous nous faire un point sur la situation du HAVRE ?